

ARGUMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.

Seize mois.....	\$2.00
Un an.....	\$1.50
Huit mois.....	\$1.00
Six mois.....	\$0.75
Quatre mois.....	\$0.50
Le numéro.....	3cts

L'abonnement est strictement
payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES "

ANNONCES

1ère insertions par ligne.... 1^{re}
Insertions subséquentes.... 5^{cs}Les annonces à long terme se-
ront publiées à des conditions
avantageusesPour pouvoir discontinuer de
recevoir le journal, il faut donner
un avis d'au moins quinze jours
avant l'expiration de son abon-
nement et avoir payé tous les arre-
rages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

QUEBEC

SAMEDI 20 FEVRIER 1886.

LE PAPE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Le Saint Père ne cesse de pousser les catholiques à combattre la franc-maçonnerie. Il demande la lutte. Il demande l'action. A l'organisation satanique il faut opposer une organisation chrétienne.

Plusieurs trouvent que nous parlons trop de franc-maçonnerie ; cela les ennuie, cela les froisse.

C'est parce que ce sujet donne des crispations à plus d'un parmi nous que nous devons continuer à le traiter, à temps et à contre temps. Puisque nous ne pouvons dénoncer et démasquer la franc-maçonnerie sans soulever des récriminations et des colères, c'est signe qu'il y a du mal quelque part. Toucher à une chair saine ne fait pas crier.

Nous trouvons dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, livraison de janvier dernier, un article du directeur, le Père Emile Régnauld, S. J. et un bref du Saint Père qui nous engage à poursuivre la lutte contre la franc-maçonnerie, sans nous occuper des vaines clameurs des hommes.

En publiant le bref qu'il a reçu du Saint Père, le P. Régnauld fait, entre autres, les observations suivantes :

" Les lecteurs du *Messenger* n'auront pas oublié sans doute avec quel accent, dans l'audience de l'année dernière, le Saint Père avait insisté auprès du Directeur général pour presser les associés de l'Apostolat, tous dévoués au Sacré-Cœur, de prendre une part active à cette campagne, dirigée contre les sectes ennemies, dont l'Encyclique *Humanum genus* venait de donner le signal.

" Nous étions d'autant mieux conduit, dans notre seconde audience du 6 novembre dernier, à replacer la conversation sur ce terrain toujours actuel, que l'auteur du *Manuel de la Ligue Anti-Maçonnique*, informé de notre départ pour Rome, nous avait prié de présenter sa brochure au Souverain-Pontife. En l'accueillant avec faveur et bonté, Sa Sainteté parut s'intéresser grandement aux détails très précis que nous pouvions lui fournir, tant sur la *Ligue* elle-même que sur le *Manuel* dont on nous chargeait de remettre un exemplaire entre ses mains. — " C'est cela ! c'est cela ! se plut à répéter le Saint Père ; il faut reproduire de toute manière ces enseignements ; il faut les répandre par milliers, en les rendant populaires afin qu'ils soient accessibles à tous. C'est votre affaire, c'est votre affaire, entendez-vous ? "

" Le Pape venait, en effet, de nous adresser quelques paroles aimables sur l'influence que " notre belle œuvre " était de nature à exercer ; et, tout en faisant allusion à cette *furia* française qui se porte avec ardeur au lieu qu'on sait lui rendre sensible, il renouvelait l'assurance des vœux qu'il ne cesse de former pour sa prospérité croissante dans les diverses parties du monde. Reprenant alors le

thème de la brochure, Léon XIII nous parla des " engagements " à faire prendre aux membres de la *Ligue anti-maçonnique* : ce fut un bonheur pour nous de lui apprendre que tel était, en réalité, le point capital de l'opuscule en question. Et comme il appuyait sur la nécessité d'organiser des comités à cette fin : " Très Saint-Père, ajoutâmes-nous, si Votre Sainteté daignait lire Elle-même la brochure, Elle s'assurerait que toute chose a été prévue dans ce sens. Eh bien ! reprit obligeamment le Souverain-Pontife, voici ce qu'il nous faut faire : Vous m'écrirez une petite lettre et m'enverrez encore quelques exemplaires de l'opuscule. Je le verrai, puis... Quand partez-vous ? — Dans une huitaine de jours, Très Saint-Père — Eh bien ! je vous réserve quelque chose. "

" Huit jours après, le 14 novembre, nous recevions le Bref suivant qui est tout un programme tracé à nos associés de l'Apostolat, comme aussi à tous les gens de bien désireux de " ne se soustraire à aucun des devoirs imposés aux vaillants soldats de Jésus-Christ. "

Voici, maintenant, les principaux passages du Bref du Saint-Père au Père Régnauld, directeur de l'Apostolat de la prière :

" Avec l'hommage de l'Opuscule, Nous a été remise votre lettre du 9 novembre qui Nous apportait un témoignage insigne de votre dévouement. Nous en avons éprouvé un très doux sentiment de consolation, en voyant que vous n'avez rien de plus à cœur, dans les fonctions de votre charge, que d'appliquer toutes vos forces à combattre virilement les menées et les trames de la secte maçonnique, comme aussi de dépenser tous vos soins à promouvoir les œuvres que notre Lettre-Encyclique *Humanum genus* vous a expressément signalées comme remparts à opposer aux attaques des ennemis acharnés de l'Eglise.

" Votre généreuse ardeur dans cette lutte, très cher Fils, l'ardeur de tous ceux qui sont enflammés du même zèle que vous, méritent autant plus l'appui de nos encouragements, que Notre charge suprême exige de Nous une sollicitude plus grande pour la cause de Dieu et de l'Eglise, non moins que pour le salut de la société tout entière. Puisque de nos jours plus que jamais s'infiltré dans les veines de la société humaine le venin pestiférant de cette conspiration scélérate, au très grave préjudice des familles, des différents ordres de l'Etat, et surtout de l'éducation de la jeunesse, Notre plus ardent désir est de voir tous les gens de bien reconnaître la nécessité et prendre la résolution de mettre en commun leurs travaux et leurs énergies pour ruiner les desseins secrets et les violences ouvertes des adversaires, et de ne se soustraire, dans la voie que nous avons marquée, à aucun des devoirs qui s'imposent aux vaillants soldats de Jésus-Christ. Et pour que ce zèle et ce labeur des bons soient largement couronnés de tous les fruits désirables, Nous supplions la divine Bonté de les soutenir puissamment dans le combat et de jeter sur les besoins de son Eglise un regard propice. "

L'ETAT ENSEIGNANT

Rapport de M. l'abbé CHÈRE, directeur au Grand Séminaire de Lons-le-Saulnier, sur les Droits de l'Etat en matière d'enseignement

(Suite)

Il est difficile, allèguent ces auteurs, de ne point reconnaître à l'Etat, dans ces conditions, le droit de rendre obligatoire la fréquentation d'une école par l'enfant. a) Un *minimum*, en effet, d'instruction primaire est aujourd'hui de toute nécessité. Sans ce *minimum*, l'enfant ne pourra plus tard tenir sa place dans la société, pourvoir suffisamment à l'éducation d'une famille, gérer ses affaires domestiques, exercer convenablement un art ou un métier, passer des contrats, exercer ses droits et remplir ses devoirs de citoyen. b) En donnant ce droit à l'Etat, on peut craindre sans doute de favoriser l'ingérence du Gouvernement dans l'éducation de l'enfant, au détriment des droits sacrés de la famille. Mais ce péril disparaît avec les conditions et les restrictions apportées. c) Personne ne conteste à l'Etat le droit d'intervenir et d'user de coaction, s'il est notoire que des parents dénaturés refusent à l'enfant ce qui lui est nécessaire *ad legendam vitam* ; quand, par suite de leur incurie criminelle, l'enfant, par exemple, au lieu de se développer, deviendrait difforme ; lorsque la mère s'oublie au point de ne pas lui apprendre à parler, etc. Pourquoi n'aurait-il pas le même droit, dans le cas où les parents ne se mettraient pas en devoir de pourvoir l'enfant des premières connaissances indispensables, le réduisant de la sorte à la triste condition d'îlot dans la société.

On ne saurait, ce nous semble, refuser toute force à l'ensemble de ces raisons. Toute fois il ne nous sera pas difficile d'établir solidement la vraie doctrine, la seule acceptable, selon nous, qui refuse à l'Etat, même dans les conditions et avec les restrictions posées, le droit de rendre l'école obligatoire.

ARGUMENT. — En effet a.) L'instruction élémentaire dont il s'agit n'est point d'une nécessité telle, qu'elle constitue pour l'enfant un de ces droits autorisant l'Etat à intervenir. Quoique privé de l'instruction dite élémentaire, l'enfant peut soutenir son existence, pourvoir plus tard à l'éducation d'une famille, prospérer même matériellement, comme le prouve l'expérience. Il peut recevoir, en dehors de tout enseignement primaire, l'enseignement religieux et moral qui le mettra à la hauteur de ses devoirs de chrétien, d'homme et de citoyen. L'Etat serait plutôt autorisé à rendre obligatoire l'instruction religieuse et morale ; c'est celle-là qui est absolument nécessaire et indispensable à l'homme, et que réclame, dans les individus, la société elle-même, pour exister et se soutenir. La cèdre maxime : *une école de plus, une prison de moins*, est loin de trouver sa vérification dans les faits, quand l'école n'est pas chrétienne.

b) La simple nécessité de rendre meilleure la situation de l'enfant n'autorise point le gouvernement à s'immiscer dans le régime intérieur de la famille. Combien d'enfants, par exemple, par suite de l'inconduite et de la négligence, ou simplement de l'état de misère des parents, sont mal soignés au physique comme au moral, manquant de ce qui leur serait nécessaire pour les doter d'une constitution saine et robuste ! L'Etat, pour autant, se croit-il en droit d'intervenir, autrement qu'en aidant le travail et l'industrie ? Revendiquera-t-on pour lui le droit de décréter obligatoire et gratuit, tel *minimum* d'alimentation substantielle, sans lequel l'homme et le citoyen ne serait pas valide comme il convient pour la nation. Ce socialisme pourrait plaire à quelques intéressés ; mais nous doutons qu'il soit du goût de ceux qui prônent aujourd'hui l'école obligatoire.

c) Quels que puissent être les avantages d'un enseignement primaire donné à tous, on ne saurait soutenir qu'il soit d'une nécessité absolue pour une nation. Le citoyen, même illettré, peut posséder, et à un haut degré, le sens du juste et de l'injustice ; il peut porter les armes, défendre intrépidement son pays et même exercer ses droits d'électeur. L'Etat d'ailleurs aura toujours à sa disposition un nombre suffisant d'hommes instruits, pour occuper les positions et remplir les fonctions publiques dans la société.

d) Au reste, une loi rendant l'école obligatoire paraît inutile et serait peu efficace. 1. Le père, qui a le devoir de procurer à son enfant le degré d'instruction en rapport avec sa condition et avec l'état social dont il fait partie, s'y portera assez de lui-même, sans qu'il soit besoin de l'y contraindre. S'il y a des exceptions, elles ne seront ni assez nombreuses, ni assez importantes, pour autoriser le Pouvoir à rendre par une loi l'école obligatoire. 2. La situation faite à ceux qui ne sont pas dépourvus de l'instruction élémentaire, par comparaison avec celle des illettrés, déterminera les parents, mieux que ne le ferait une loi, à pourvoir leur enfant des premières connaissances nécessaires. 3. Sans doute plus d'un enfant, par suite de l'incurie de certains parents, resteront sans instruction. Mais, là même où l'école est obligatoire, le Gouvernement parvient-il à procurer à tous le degré d'instruction qu'il regarde comme indispensable. L'école est-elle fréquentée par tous ? L'impopularité de la loi et l'odieuse de son application ne l'obligent-ils pas souvent à céder ou à reculer.

e) Malgré les restrictions qu'on voudrait apporter à l'exercice du droit de l'Etat, ce droit n'en deviendrait pas moins une intolérable immixtion du pouvoir civil dans le régime de la famille et dans l'éducation de l'enfant. 1. L'absence de toute instruction élémentaire n'est point de ces choses qui puissent devenir notoires, comme l'état chétif d'un enfant abandonné ou négligé. Le gouvernement devra donc intervenir pour s'assurer, en certains cas, que l'instruction nécessaire n'a pas été donnée à l'enfant. En quoi au reste consistera

ce *minimum* d'instruction requis ? Quand l'enfant l'aura-t-il reçu ? A quel âge devra-t-il en être pourvu ? Quelle fréquentation d'école lui sera nécessaire ? Autant de questions dont le Gouvernement demeurera juge, et qui l'amèneront à se substituer à l'autorité du père. 2. Qu'on n'attende pas, du reste, de l'Etat moderne qu'il mette à la disposition des parents, obligés de subir sa loi, une école leur offrant toutes garanties pour la foi et l'éducation morale de leur enfant. L'école sera neutre, trop souvent ouvertement hostile, de telle sorte que le père de famille pauvre, dans l'impossibilité de donner par lui-même l'instruction à son enfant et de lui procurer des maîtres chrétiens, se verra dans la triste alternative d'aller contre sa conscience, en envoyant son fils dans une école athée, ou de subir les rigueurs de sa loi. N'est ce point pour lui la pire des tyrannies, la plus scélérates de toutes ?

f) On invoque, en faveur du droit de l'Etat, certaines ordonnances de princes-évêques qui rendaient l'école obligatoire. Mais l'école dont il s'agissait était une école chrétienne, où les enfants étaient appelés avant tout à puiser la première connaissance de la doctrine. C'était donc, peut-on dire, l'instruction religieuse et morale, que déclaraient obligatoire ces ordonnances.

Concluons : On ne saurait admettre le droit de l'Etat à rendre l'école obligatoire.

(A suivre.)

ESPRIT DE PARTI ET SENS CATHOLIQUE.

Nous avons parlé de la vénalité et de la corruption, deux plaies qui rongent notre société.

Il y a une troisième plaie, non moins hideuse et plus étendue encore que les deux premières, qui nous affaiblit chaque jour davantage, qui épuise nos forces, qui nous conduit rapidement à la décadence nationale : c'est l'esprit de parti. Disons en un mot.

L'esprit de parti est un aveuglement de l'intelligence qui nous fait juger les événements, non d'après les principes éternels du droit, de la justice et de la vérité, mais selon les intérêts de tel ou tel homme politique, de tel ou tel groupe parlementaire.

Celui qui est affligé de ce mal cruel parlera sensément de tout ce qui ne touche pas à son parti ; il jugera sainement les affaires d'Europe, des États-Unis, de l'Afrique, de l'Asie ; sur les questions abstraites, sur les questions d'histoire, de littérature, de finance, de commerce, d'industrie, d'agriculture et de colonisation il émettra des opinions raisonnées et raisonnables ; mais du moment qu'il touche à la *politique de parti*, il perd la tête, il parle et agit comme un véritable aliéné. L'esprit de parti est une aliénation mentale, une monomanie bien caractérisée.

Le partisan dira que le blanc est noir et que le noir est blanc dix fois par jour sans se douter seulement des lamentables contradictions dans lesquelles il tombe.

Il blâme chez le parti opposé ce qu'il approuve ou pardonne chez les siens.

La corruption électorale exercée par les autres est un crime impardonnable ; pratiquée par son parti, c'est de l'organisation, c'est une louable et patriotique ardeur dans la lutte.

Si les chefs bleus achètent un journaliste

rouge ou un député rouge, tous les bleus admireront l'habileté de leurs chefs et s'élèveront avec des transports de rage contre la vénalité de leurs adversaires.

De leur côté, les rouges parleront peu de la vénalité des leurs ; cette vénalité ne les empêchera pas d'avoir confiance dans les hommes que les bleus ont corrompus. Mais ils répandront les flots de leur indignation contre les bleus corrupteurs.

Bleus et rouges, aveuglés par l'esprit de parti, ne voient que le mal qui se produit chez leurs adversaires ; leurs propres turpitudes leur paraissent comme des vertus.

Les bleus s'allient aux orangistes, les défendent, refusent de voir en eux des ennemis de l'ordre social, et ils se voilent la figure, crient au scandale quand les rouges chantent la *Marseillaise* !

Les rouges reprochent aux bleus leur alliance avec les orangistes et ils ont pour coruptrix des francs-maçons notoires et des apostats !

Comédie et hypocrisie sur toute la ligne !

Les bleus font un crime à M. Blake d'avoir offert \$5000 pour l'arrestation de Riel, il y a quinze ans ; jamais disent-ils, on ne pourra tolérer cet homme au pouvoir à cause de cette offre inique : et en même temps ils acclament comme leur chef inviolable Sir John Macdonald qui a pendu ce même Riel !

Offrir une récompense pour l'arrestation de Riel, c'est un crime impardonnable. Pendre Riel, c'est un acte de haute et bonne politique !

Dans les affaires du Nord Ouest, négligées par les deux partis, on ne voit que la faute de l'autre parti.

Les bleus qui cherchent sans cesse à exploiter la religion, accusent les rouges d'impieété ; les rouges, sous prétexte de réagir contre les abus des bleus, ont travaillé pendant des années à éliminer le prêtre de la vie sociale et politique.

Les bleus mettent une grande ardeur à proclamer et à défendre les principes, pourvu qu'ils puissent, par la même occasion, porter des coups aux rouges. S'agit-il de lutter pour un principe que nos amis ont violé, c'est autre chose ! Alors il faut y mettre beaucoup de précaution, force circonlocutions, une extrême prudence et une douceur infinie ! Ce cher parti bleu, voyez-vous, aurait peut-être à souffrir d'un parler trop franc, les chefs pourraient en être froissés, embarrassés.

Les rouges, dans l'opposition, font des discours à perte d'haleine sur les gaspillages et le népotisme de leurs adversaires, mais on n'a jamais vu qu'ils aient fait des merveilles en fait d'économie et de désintéressement une fois arrivés au pouvoir.

Et, détail piquant, les rouges et bleus ont en horreur l'esprit de parti chez les autres.

Vous rencontrez un bleu sur la rue, et vous entamez une discussion politique avec lui ; vous serez étonné de l'entendre déclamer contre l'esprit de parti qui aveugle son voisin rouge et qui l'empêche de voir les méfaits de ces obstinés libéraux. Et lui-même suinte l'esprit de parti par tous les pores.

Cinq minutes après, ce "voisin rouge" vous accoste et, lui qui ne jure que par la Patrie ou l'Électeur, vous déclarera, avec une grande sincérité, que seul l'esprit de parti le plus stupide peut pousser les bleus

à croire aux balivernes de la *Minerve* et du *Monde*.

Cela devient amusant, parfois, à force d'être triste.

On ne sait trop s'il faut rire des folies que l'esprit de parti fait commettre aux hommes ou pleurer sur ses funestes résultats.

Quoi qu'il en soit, opposons à cet esprit de parti qui nous ruine, en nous couvrant de ridicule, l'esprit catholique qui sauve et qui impose le respect. C'est le remède au mal, et il n'y en a pas d'autre. Travaillons à dévolopper parmi nos populations, parmi nos classes dirigeantes, le sens catholique. Là où le sens catholique fleurit, l'esprit de parti disparaît nécessairement ; et, par contre, chez un peuple où domine l'esprit de parti il est inutile de chercher le sens catholique. L'esprit de parti et le sens catholique sont aussi incompatibles que la nuit et le jour.

Le sens catholique nous fait apprécier les hommes, les choses et les événements selon les règles que Dieu nous a données, et non selon le bon plaisir de Sir Hector Langevin ou de l'honorable M. Laurier.

Le sens catholique nous inspire de l'horreur pour le mal, que ce mal soit pratiqué par les rouges ou par les bleus.

Celui qui a le sens catholique se demande si tel acte sera agréable à Dieu, et se soucie peu de savoir ce que Sir John et M. Blake en penseront.

Celui que l'esprit catholique anime travaille à faire ce que Dieu exige de lui : il cherche d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Que le premier ministre et le chef de l'opposition soient contents ou mécontents, que la *Minerve* applaudisse ou qu'elle condamne, que la *Patrie* rage ou qu'elle jubile, peu lui importe. Il craint Dieu et n'a pas d'autre crainte. Il va droit son chemin ; il ne vend pas sa conscience pour de l'or ou un honneur ; il n'achète pas la conscience de son voisin ; il blâme ce qui est blâmable ; il approuve ce qui est bien ; en un mot, il se montre chrétien dans la vie sociale et dans le monde politique.

Tel est le sens catholique, l'esprit catholique, unique remède contre l'esprit de parti.

L'esprit catholique vient de Dieu, il vivifie et unit ; l'esprit de parti vient de l'homme et du démon, il désunit, il tue.

LE MOINDRE MAL.

Que de faiblesses, que de concessions, que de lâchetés, que de trahisons se cachent derrière la fameuse théorie du moindre mal !

Sans doute, il faut tolérer certains maux pour éviter des maux plus grands ; mais il n'en est pas moins vrai de dire que, de nos jours, les hommes abusent effroyablement de l'axiome, vrai en soi, qu'entre deux maux inévitables il faut choisir le moindre.

Pour un grand nombre, le moindre mal est celui qui flatte les passions, qui favorise les intérêts particuliers, qui permet de descendre avec le courant ; tandis que le plus grand mal est celui contre lequel on ne peut lutter sans mettre un frein à ses instincts pervers, sans secouer l'indolence, les préjugés, l'esprit de parti, sans faire des sacrifices, sans se heurter à des contradictions.

Voilà comment le monde juge quel est le moindre mal et quel est le plus grand.

Avons nous besoin de dire que cette règle est fautive, entièrement fautive, et que ceux

qui l'emploient pour mesurer l'étendue des maux qui nous affligent se trompent inévitablement.

Bien souvent, aussi, on tolère un mal certain, qu'on pourrait faire disparaître avec un peu d'énergie et de bonne volonté, par crainte d'un mal incertain et même improbable.

On refuse d'abroger une mauvaise loi, parce que, dit-on, si l'on y touche quelqu'un pourrait la rendre pire.

On néglige encore de lutter contre un mal très réel sous prétexte que dans d'autres pays ce même mal a atteint de plus grands développements. C'est ainsi que, dans notre province, on ne fait rien pour réagir contre le principe dangereux de l'Etat enseignant, pendant qu'il en est encore temps, uniquement parce qu'en France et en Belgique ce principe a été poussé jusque dans ses dernières conséquences. De quoi vous plaignez-vous ? dit-on ; voyez ce qui se passe là-bas ! Quand le Canada sera rendu, en fait d'éducation, là où en est rendue la France, il sera temps d'agir. Aujourd'hui, ce serait peu sage de bouleverser nos institutions afin d'arracher un mal qui est beaucoup moindre que le mal dont souffrent les peuples du vieux monde !

Quel raisonnement insensé !

Parce qu'en France la franc-maçonnerie est plus bruyante que la franc-maçonnerie canadienne, on prétend ne devoir entreprendre aucune organisation anti-maçonnique pour lutter contre les 27,000 sectaires qui nous menacent.

On dit encore : La franc-maçonnerie canadienne fait sans doute un peu de mal, mais si nous faisons mine de nous organiser pour repousser ses attaques et dejouer ses intrigues, elle entrera en fureur contre nous et nous causera un plus grand dommage. Dormons et laissons dormir ; entre deux maux, il faut choisir le moindre !

Et pendant que nous dormons et que nous croyons laisser dormir la franc-maçonnerie, elle veille, elle : sourdement, elle nous mine ; à la faveur de l'ombre et de la fausse paix, elle se glisse partout ; elle s'empare du commerce, de l'industrie, des finances, des voies ferrées, des journaux, de la politique. Et quand elle se sentira maîtresse absolue du pays, elle se levera contre nous puissante et haineuse. Alors nous voudrions lutter, mais il sera trop tard ; nous serons livrés, pieds et poings liés, à la fureur des sociétés secrètes, lesquelles sont toujours sataniques, quelque anodines que soient les apparences qu'elles savent parfois revêtir pour mieux tromper les hommes.

Dans le monde politique, la théorie du moindre mal nous prépare des désastres.

Beaucoup d'excellents bleus prétendent que le plus grand mal qui puisse arriver, c'est l'avènement des grits et des rouges au pouvoir. Nous devons maintenir Sir John au pouvoir en vertu du principe qu'entre deux maux il faut choisir le moindre.

Ces conservateurs ne veulent pas voir, d'abord, qu'il n'y a aucune nécessité de choisir entre Sir John et ses plats valets, d'un côté, et les grits et les rouges, de l'autre.

Le parti conservateur étant l'immense majorité, surtout dans notre province, n'aurait eu qu'à le vouloir sérieusement pour se donner d'autres chefs, d'autres représentants dans le cabinet dignes de la confiance publique : MM. de Boucherville, Angers, Trudel, Desjardins, etc.

Ils ne veulent pas comprendre, ensuite,

que même M. Blake serait un moindre mal que l'aplatissement de notre race sous la férule orangiste.

Religion et politique

Un confrère très bleu et très ministériel, dont le journal se publie quelque part dans les Cantons de l'Est, verse des larmes amères sur les égarements des directeurs de l'*Etendard*, du *Journal des Trois Rivières* et de la *Vérité*. Il nous voit courir vers l'abîme. Déjà nous sentons l'hérésie. Et notre charitable collègue a une bonne envie de nous recommander tous trois aux prières de ses abonnés.

Le même confrère adresse à l'*Union des Cantons de l'Est* la platitudo que voici :

"L'*Union des Cantons de l'Est* trouve que l'honorable M. Blake est l'homme de la situation. Notre confrère est sans doute conservateur encore ! Pourquoi pas ? L'ex Père Hyacinthe, qui travaille de son mieux au renversement de l'Eglise se prétend toujours catholique."

Un autre journal ministériel, qui s'applique à corrompre la jeunesse par ses romans infâmes, conseille sérieusement aux journaux qui combattent le cabinet Macdonald de lire et de méditer l'Encyclique *Immortale Dei*.

Une autre feuille du même acabit invoque sans cesse le nom des évêques à l'appui de ses écrits mensongers et anti-patriotiques.

Une autre, encore, déclare que le sénateur Trudel et ceux qui pensent comme lui ont fait plus de mal à la religion que feu M. Doure, libre-penseur.

Voilà le langage insensé et criminel que tiennent les feuilles bleues depuis longtemps, surtout depuis le 16 novembre. Tous ceux qui blâment les auteurs de l'exécution de Kiel sont des radicaux, de mauvais catholiques, des révolutionnaires, etc.

C'est là un abus criant. Le Souverain Pontife a beau condamner cette coupable manie d'identifier l'Eglise catholique avec un parti purement politique, il a beau défendre aux écrivains d'exploiter ainsi la religion, ces journalistes n'en continuent pas moins leur triste métier.

Pour eux, combattre Sir John Macdonald, orangiste et franc-maçon, c'est trahir l'Eglise, c'est se rendre indigne du nom de conservateur et de catholique.

Le parti bleu, qu'il ne faut pas confondre avec le parti conservateur, a toujours voulu faire servir la religion à des fins purement politiques. C'est là une conduite souverainement détestable et scandaleuse ; une conduite féconde en mal. Car c'est ainsi qu'on ruine la Foi dans un pays, autant, pour le moins, qu'en l'attaquant ouvertement.

Quand donc saura-t-on, au Canada comme ailleurs, éviter ces deux erreurs opposées et également funestes ? L'erreur de ceux qui veulent séculariser la politique, c'est-à-dire la soustraire à toute influence religieuse, et l'erreur de ceux qui travaillent à réduire l'Eglise à l'état de machine gouvernementale ; l'erreur libérale et l'erreur gallicane ?

Quand donc les hommes et les partis politiques s'appliqueront-ils à servir l'Eglise et non point à la faire servir ?

M. RENE BAZIN

Sous le titre de *Lettres de la vieille France*, M. René Bazin, professeur à l'université catholique d'Angers, adresse, tous

les quinze jours, à notre confrère Montréalais, l'*Etendard*, des correspondances extrêmement remarquables.

La dernière de ces correspondances est écrite avec un goût, un tact, une connaissance des hommes et des choses qui révèle, chez leur auteur, un homme instruit, un artiste et un penseur.

Déjà nos échanges d'outre-mer nous avaient fait connaître le jeune et distingué professeur comme un écrivain d'élite qui devra faire sa marque dans le monde littéraire de la vieille France. Les lettres adressées à l'*Etendard* confirment parfaitement la justesse de cette appréciation.

On nous écrit de Montréal :

"Que de belles choses dans la *Lettre de la vieille France* publiée dans l'*Etendard* de samedi ! Les noms de Mgr Pie, de Mgr Bourget, de Mgr Laflèche, ces trois grands prélats qui ont partagé les mêmes convictions, soutenu les mêmes nobles et saintes causes, y sont mentionnés avec éloges et admiration. Cela m'a fait vraiment plaisir."

Le mot de la fin de la correspondance de samedi, à propos d'un article de M. l'abbé Laflamme sur l'éclairage électrique de Québec par la chute de Montmorency, est lui-même comme un jet de lumière :

"C'est, dit M. Bazin, un phénomène qu'on rencontre aussi dans le monde moral, où les chutes éclairent quelquefois."

M. Bazin vient de faire paraître à Paris, une œuvre d'imagination, *Ma tante Giron*, dont la revue littéraire de l'*Univers* parle avec beaucoup d'éloges.

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE

Excellente observation que nous trouvons dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

"Nous avons condamné, il y a une couple d'années, la présence d'un confrère catholique, maintenant pendard, à un banquet donné à un franc-maçon."

"Ce bon monsieur répondit qu'il n'avait pas fêté M. Vermond comme franc-maçon, mais comme ami."

"Cet organe—et cette fois avec raison—condamne les catholiques qui ont assisté aux funérailles de M. Doure, mort sans s'être réconcilié avec l'Eglise."

"Pourquoi cela ? parce que le franc-maçon n'était pas un adversaire politique et que M. Doure l'était."

"Quand un fait tombe dans le jeu du confrère, ce n'est pas péché ; dans le cas contraire, c'est un crime des plus noirs."

"Oh ! esprit de parti que tu rends le monde bête !"

L'*Electeur* déclare qu'il ne sait pas si le M. Charleson qui publie le *Record* est le même M. Charleson que nous avons signalé comme franc-maçon avancé. Et le confrère ne semble pas attacher beaucoup d'importance à cette question. Pourtant, il importe beaucoup de savoir si, oui ou non, le nouveau journal libéral, publié à Québec, est entre les mains de la franc-maçonnerie. L'*Electeur* devrait nous aider à élucider cette question.

Exemple de la charité que pratique M. Nantel. Nous lisons dans le *Nord* du 11 février courant :

"Tous calculs faits, M. Doure n'a pas

fait à la religion, à l'union des catholiques, à la force et à l'influence du clergé, le tort que lui ont causé M. Trudel et une partie de son école, depuis le programme jusqu'à l'*Etendard*, car ces gens n'ont cessé d'attiser la discorde, les disputes entre catholiques, en se recouvrant du voile de l'hypocrisie, tandis que M. Doure, une fois dénoncé, une seule fois, remarquons bien, par l'autorité, n'a plus eu aucun crédit parmi les catholiques qui le regardaient depuis longtemps comme ayant abandonné les pratiques religieuses et la foi de ses ancêtres."

Voilà comment M. Nantel tient compte des conseils de Léon XIII !

Pour lui, l'honorable M. Trudel, catholique exemplaire et qui jouit de la confiance de l'immense majorité du clergé, est pire que M. Doure qui a toujours lutté contre l'Eglise et qui est mort en libre-penseur.

De tels excès de plume sont vraiment incroyables !

* * *

Nous lisons dans le *Journal des Trois Rivières*, du 15 :

"Les orangistes des comtés de Lennox et d'Addington ont décidé de ne supporter, aux prochaines élections, que des députés favorables à l'incorporation de la société des orangistes."

"Les orangistes de Kingston adopteront le même programme."

De son côté le *Napanee Standard* du 12 annonce que les orangistes de ce district ont décidé de célébrer l'anniversaire de la victoire de la Boyne [le 12 juillet] à Belleville, cette année.

On le voit, ces bons orangistes ne restent pas tranquilles ; ils s'organisent et travaillent sans se laisser décourager par les obstacles qu'ils rencontrent sur leur route. Avec cette tactique ils arriveront certainement à leur but et pendant ce temps, nous fermons les yeux et nous dormons en paix. Peut-il y avoir aveuglement plus pernicieux ?

* * *

Sous ce titre : *Chevaliers du travail*, nous lisons dans la *Patrie* de Troy, N. Y. en date du 12 courant :

"Depuis quelques mois, les chevaliers du travail ont fait des progrès immenses. Il n'y a presque pas de ville, village et hameau, où cette société n'a pas d'adeptes. Elle s'est étendue avec une rapidité étonnante et aujourd'hui elle dispose de forces tellement imposantes qu'elle peut compromettre les institutions de ce pays si c'était son bon plaisir."

"Dans Cohoes, les chevaliers du travail ont réussi à enrôler dans les rangs de leur société, presque tous les ouvriers et les ouvrières, appartenant aux différentes branches de l'industrie."

"Les fileurs, les tricoteurs, les tisserands et tous les différents corps de métiers ont leur concile et s'assemblent chaque semaine pour discuter la question du salaire de leur labeur et promouvoir les intérêts généraux de leur état. Les fabricants de la ville de Cohoes ont été requis d'appointer [sic] un comité pour rencontrer le comité des chevaliers du travail afin de s'entendre sur le salaire à payer aux ouvriers. La rencontre a eu lieu à l'hôtel Harmsney, samedi soir, mais rien de définitif n'a été adopté sur le sujet."

"Nous ne savons quel bien produiront ces unions. Le travailleur a certainement besoin de protection dans ce pays et il est juste qu'il prenne les moyens nécessaires

pour se protéger efficacement. Mais pour que ces unions opèrent tout le bien qu'on en attend, il faut aussi que les intérêts des capitalistes soient sauvegardés. Si les chefs de ces unions sont des hommes sages, justes et véritablement amis du travailleur, l'union des chevaliers du travail réussira. Au contraire, s'ils sont dissipés et injustes, ils compromettront pour longtemps la cause des travailleurs et de la nation américaine en général, par la révolution sociale qu'ils pourront créer."

Sans vouloir endosser toutes les idées de notre confrère, nous ajouterons un mot :

Il y a longtemps que le cri d'alarme a été jeté : les sociétés secrètes envahissent la société entière et menacent d'en saper les bases dans un avenir très rapproché. A l'heure qu'il est il semble y avoir comme un mot d'ordre parmi les travailleurs, aux Etats-Unis, en Angleterre, et même en certains endroits de notre pays.

Londres vient d'être témoin de désordres d'une nature très inquiétante. La paix semble rétablie pour le moment, mais il est évident que ce n'est que partie remise. Les socialistes et toute la canaille dont la capitale de l'Angleterre est le réceptacle et le refuge n'attendent qu'une occasion pour reprendre les positions perdues et, cette fois, il n'y a pas de doute qu'ils ne sachent profiter de l'expérience acquise dans la récente émeute.

Nous supplions donc, encore une fois, nos hommes d'état de veiller avec plus de soin que par le passé, sur les agissements de ces sociétés ténébreuses dont notre petit pays est malheureusement infesté à un degré effroyable.

Recreation maconique

Le *Star* du 12 rapporte que le 9 au soir le Frère H. Russell, M. D., Passé Maître de la loge St André à Québec, a été installé Député Grand Maître de district, pour le district de Québec et Trois-Rivières, charge à laquelle il avait été élu à la dernière réunion de la Grande Loge. La cérémonie a eu lieu à la loge St Jean, et a été faite par le Très Vénérable Frère Edson Fitch, en vertu d'une permission spéciale accordée, à cet effet, par le Grand Maître. Il y avait une assistance nombreuse. Et ce qui n'a pas dû être la partie la moins intéressante de la soirée, la cérémonie faite, comme dit la chanson, les Frères furent invités à un magnifique souper par le Très Vénérable Frère H. Russell, Député Grand Maître du district et le Très Vénérable Frère E. T. D. Chambers, Grand Premier Surveillant de la Grande Loge de Québec et rédacteur du *Chronicle*. Il y a eu force discours, musique vocale et instrumentale, et le toute la ritournelle d'obligation en pareille circonstance.

NOUVELLES D'EUROPE

On lit dans les dépêches que le consistoire que le pape devait tenir en mars a été remis au mois de juin.

Les journaux de Rome disent qu'il est nullement question d'établir une nonciature à Berlin.

Tout indique une prochaine reprise des hostilités entre la Serbie et la Bulgarie.

LE PARTI DU CENTRE

On lit dans l'Univers :

M. de Schorlemer-Alst, membre important du parti catholique allemand, député au Landtag prussien, a eu l'occasion, il y a quelques jours, d'exposer en pleine Chambre les idées du centre dont il fait partie. Après avoir traité la question financière, il a poursuivi en ces termes :

" Je ne puis passer sous silence le *culturkampf*, en tant qu'il est une des causes du déficit. (Mouvements divers) Le *culturkampf* agit comme un principe délétère non-seulement sur la paix intérieure, mais encore sur la prospérité économique.

" Le 25^e anniversaire de l'avènement du roi au trône de Prusse, célébré avec enthousiasme par toutes les classes de la population, fait naître le vœu qu'un règne si riche en victoires et en succès ajoute encore à sa gloire par le rétablissement de la paix intérieure et par la restitution aux neuf millions de catholiques prussiens du libre exercice de leur culte, des droits que leur garantissent la constitution et des engagements formels. (Vive approbation au centre.)

" Il est de notre devoir, dès le début de la session, de faire remarquer, pour l'acquiescement de nos consciences, ou du moins de la mienne, que nous n'avons point laissé passer l'heure favorable, et que nous avons offert au gouvernement l'occasion d'une sérieuse initiative en faveur du rétablissement de la paix, qui nous a été refusée jusqu'ici.

" Je ne l'ignore pas, cette franche explication ne saurait me garantir du reproche d'hostilité à l'empire et à l'Etat ; on ira peut-être même jusqu'à m'accuser d'être Polonais, Français, ou Alsacien. Si le parti du centre est réellement un obstacle à la paix et ne vit que du *culturkampf*, alors faites la donc cette paix, et privez nous de ce qui nous fait vivre. (Approbation au centre.)

" Concluez donc une bonne fois la paix avec Rome par-dessus nos têtes. Nous nous y associerons et nous l'accepterons avec une entière sincérité. (Approbation au centre.)

" Si à Rome on veut l'apaisement, le gouvernement n'a nullement à s'inquiéter de nous. Que lui manque-t-il encore ? Une seule chose : la volonté réelle de signer la paix. L'assoupissement ne produit aucun effet. Le peuple catholique voit clair. C'est sous son impulsion et pour obéir à sa volonté que nous agissons ces questions.

" Quant aux reproches d'hostilité à l'empire et à l'Etat, il n'a été épargné qu'aux conservateurs " indépendants. " (Hilarité.) Or, je le demande : avec l'aide de qui les impôts ont-ils été votés, les lois politico-sociales ont-elles pu être faites ? C'est avec l'aide du centre. Par là nous avons prouvé que nous ne faisons point d'opposition systématique ; elle est contraire à nos principes. Ce n'est pas nous qui avons jamais dit : " A un tel ministère pas un centime ! " ou bien : " Tel ministère porte sur son front le signe de Caïn ! " Ceux qui l'ont dit en sont maintenant les plus chauds partisans. (Hilarité.)

" Je représente la tradition de mon très honorable père qui, avec Stein et d'autres patriotes, a travaillé à l'affranchissement de la patrie et a combattu les armes à la main pour le triomphe de cette cause. Je suis convaincu que le droit légitime est solidaire ; j'aime trop mon prince et mon pays pour renier jamais ces principes. Pour moi, la révo-

lution ne sera jamais le droit, mais le droit ne sera jamais non plus la révolution.

" Les attaques de vos scribes gagés me laissent froid. S'imaginer qu'on fera pénétrer un " coin " dans le parti du centre et qu'on désunira des hommes liés par une confraternité d'armes de quinze ans, c'est une grave erreur. Je n'hésite pas à déclarer ceci : l'homme que nous nous honorons d'appeler notre chef, nous ne le renierons jamais. Sa fidélité et son dévouement le rendent également cher au peuple catholique et à tous ceux qui se groupent autour de lui. (Approbation au centre.)

" Le gouvernement lui-même n'accepte pas les *lois de mai*, il doit donc présenter une proposition qui, avec l'assentiment de Rome, en amène la révision fondamentale. Le gouvernement se meut en pleines contradictions. Les questions de personnes ont été la cause première du *culturkampf*. Quand l'archevêque Melchers, le même qui était inscrit sur la liste des détenus en qualité de *vannier*, qui fut déposé et expulsé, devint cardinal, la *Norddeutsche* entonna un hymne en l'honneur du prince de l'Eglise et l'appela un patriote bien allemand ; et l'archevêque de Cologne actuel, au sujet duquel éclata le *culturkampf* et qui pense aujourd'hui comme il pensait alors, a été l'élu de la curie et du gouvernement.

" D'un pareil arbitraire le peuple devra conclure que le *culturkampf* n'était nullement nécessaire et n'est en réalité qu'une persécution et une oppression. La tentative d'influencer le centre par le Pape a échoué. La soumission du centre, en tant que parti politique, doit elle être le prix de la paix ? Il n'en sera rien. On ne nous trahira jamais à la remorque du gouvernement. (Assentiment au centre.)

" Nous serons et resterons un parti indépendant, solidement établi sur le terrain de la constitution et de notre programme. Si on ne veut pas mettre fin au *culturkampf*, nous ne perdrons pas courage pour cela ! L'heure viendra où la juste cause triomphera, car le mot de l'empereur Julien : " Tu as vaincu, Galiléen ! " s'est toujours vérifié. (Vifs applaudissements au centre.) "

Les Anglais en Birmanie

Le *Times*, de Londres, témoin peu suspect, raconte le fait suivant qui se passe de commentaires :

" Les scènes épouvantables qui ont constamment lieu aux exécutions présidées par le prévôt général (Provost Marshall) constituent un grave scandale. Le prévôt général est un ardent amateur de photographie. Il est désireux de se procurer des vues des personnes exécutées, au moment même où elles sont frappées par les balles. Pour atteindre ce but, après que l'ordre " Eu joue ! " a été donné au peloton d'exécution, le prévôt général fixe sa chambre obscure sur les prisonniers, qui sont parfois tenus durant des minutes dans cette position.

" L'officier qui est à la tête des pelotons d'exécution reçoit alors du prévôt général l'ordre de commander le feu, juste au moment où celui-ci expose sa plaque. Jusqu'à présent, aucune épreuve satisfaisante n'a été obtenue, et il est probable que les expériences continueront. Ces faits se passent devant une foule de nationalités mixtes et ne sauraient manquer d'avoir un effet démoralisant à la fois sur les soldats et les spectateurs. "

" Ajoutons, dit l'Univers, que les dépêches officielles transforment en " rebelles " les Birmans qui résistent à la domination anglaise, imposée hier, et qu'un prince de la famille Alompra, fait prisonnier, a été traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort et fusillé. "

Autre exploit des Anglais en Birmanie ; c'est encore au *Times* que nous l'empruntons. On écrit à ce journal :

" Un incident extraordinaire s'est passé ici le 15 janvier. Un Birman, le nommé Wooguet, arrêté la veille comme soupçonné d'avoir prêté son appui au faux prince de la maison des Alompra, a été amené sur la place publique où devait avoir lieu l'exécution de cinq Dacoïts. Ceux-ci ont été fusillés en sa présence, et après cette exécution le prévôt lui déclara qu'il allait subir le même sort s'il ne faisait pas des aveux sur la participation de quelques ministres birmanes aux tentatives du prétendant de s'emparer du pouvoir. Quand Wooguet eut refusé de faire de pareils aveux, on l'amena à la même place où venaient d'être exécutés les Dacoïts, et le prévôt, après avoir ordonné de mettre Wooguet en joue, lui déclara qu'il allait commander " feu " si celui-ci persistait dans son refus de faire des aveux. Sous cette menace d'une mort immédiate, Wooguet fit une déclaration accusant deux des ministres de complicité avec l'Alompra.

" Cette déclaration de Wooguet a été consignée dans un procès-verbal, mais M. Bernard, qui remplit les fonctions de gouverneur général de la Birmanie annexée, a refusé de donner suite à un témoignage obtenu par les menaces du prévôt, et les agissements de celui-ci ont été communiqués par le colonel Sladen aux autorités militaires anglaises. "

Que diraient les journaux anglais si des faits semblables s'étaient passés à Hué ou à Hanoi ? demande l'Univers.

ROME ET BERLIN

On lit dans l'Univers :

Nous recevons de Rome la dépêche suivante :

Rome, 25 janvier, midi 45 min.
Vendredi, M. de Schlézer a remis au Vatican le texte de la nouvelle loi religieuse sur la liberté de l'éducation du clergé et la juridiction des évêques, pour avoir sur ce projet l'avis du Vatican et établir un *modus vivendi* conforme.

C'est la première fois que la Prusse soumet ainsi au Vatican une loi religieuse. L'importance politique de ce fait est considérée comme très grave.

La question de l'archevêché de Poson est réglée. La Prusse accepte un des trois candidats présentés par le Vatican.

EN COCHINCHINE

Les Missions catholiques publient, d'après des lettres de M. Chambost, missionnaire en Cochinchine orientale, les détails suivants sur le martyr de M. Châtelet :

" Après les PP. Béchet, Rivel et Manissol, tous du diocèse de Lyon, martyrisés au Tonkin il y a deux ans, Dieu a voulu se choisir un nouveau martyr lyonnais, le P. François Châtelet, de Saint-Didier-sur-Beaujeu, ancien

élève de l'école cléricale de Saint-Augustin à Lyon, puis du petit séminaire de l'Argentière. Parti en mission vers la fin de 1880, il eut quelque peine à s'acclimater et à apprendre la langue annamite, langue chantante dont il est difficile de saisir les tons nuancés. Mais son énergie triompha de tous les obstacles.

"Après avoir exercé le saint ministère, sous la direction des confrères plus anciens, dans plusieurs grandes chrétientés, le P. Châtelet avait été placé, il y a plus d'un an, à la tête d'un immense district, composé d'une dizaine de petites paroisses éloignées les unes des autres et renfermant environ 2,000 catholiques : c'était sur un plateau élevé, à une grande journée de marche de la mer, dans la province de Phu-Yen, à peu près à l'égalité de Saïgon et de Touranne. C'est là qu'il se trouvait en juillet et août, lorsque éclata la catastrophe qui devait presque anéantir la mission de Cochinchine orientale. Les rebelles interceptèrent toutes les communications et on resta sans nouvelles du P. Châtelet. Ce ne fut que vers le commencement d'octobre que son évêque, Mgr Van Camelbeke, ayant appris que les chrétiens du Phu-Yen tenaient tête à l'ennemi, envoya à leur secours, sous la conduite du P. Auger, une petite colonne expéditionnaire de deux cent cinquante hommes.

"On sut alors que le P. Châtelet avait été martyrisé, dès le 26 août, dans les circonstances suivantes. Voyant ses chrétiens cernés de tout côté par les païens qui brûlaient toutes les haies de l'enclos de l'église, le père pensa que tout était fini. Il engagea donc ses fidèles à se préparer à mourir et à rentrer dans l'église : ce qu'ils firent. Lui, fidèle au devoir jusqu'au bout, se mit tranquillement à confesser, dans son petit presbytère, à côté. Alors, quelques ennemis pénétrèrent dans la cour, et, interpellant le père, lui crièrent de venir pour qu'on lui coupât la tête. Le P. Châtelet, qui était sous la véranda de sa mission, leur répondit : " Venez la prendre, si vous voulez. " Il portait la soutane, ce qu'il faisait depuis que la situation était désespérée, de crainte de mourir sans en être revêtu. Il voulait porter la soutane pour offrir le sacrifice de sa propre vie, comme il la portait chaque matin à l'autel pour offrir le sacrifice du corps et du sang de son Maître. Un païen monta alors par derrière, et le perça de sa lance. Le père tomba aussitôt et reçut encore deux coups de sabre, l'un près de l'oreille, l'autre à la nuque. Son maître tonsuré, nommé Cày, qui était à ses côtés, fut frappé de la même manière, mais plus légèrement. Il fit le mort et put tout voir et tout entendre.

"A ce moment, un païen s'élança la lance en avant dans l'église, toute pleine de chrétiens. Mais ceux-ci, sur l'instigation d'un diguitaire, et profitant aussitôt de la grâce du sacrifice de leur missionnaire, sortirent et chassèrent les rebelles.

"Ce fut le commencement de leurs victoires. Ils battirent les païens dans neuf combats successifs ; mais, entourés par plus de 7,000 hommes armés, ils allaient succomber lorsqu'arriva le P. Auger avec sa petite expédition. Celui-ci, aussi habile capitaine que vaillant missionnaire, les débloqua et les ramena sains et saufs, au poste français de Qui Nhon, au nombre de mille environ. Là, maintenant, hélas ! le choléra les décime, et d'autant plus qu'ils sont harassés de fatigue et n'ont qu'une nourriture insuffisante."

Le chemin de Damas

De la Croix.

(Suite.)

Dans les deux premiers il y a une part que l'on pourrait appeler de fatalité, puisqu'ils dépendent, dans une mesure relative, des tempéraments et des circonstances. Le dernier n'a point de part aux atténuances des deux autres. Il n'a pour excuse ni la fureur aveugle du corps, ni la logique humaine qui conclut à l'égoïsme, en le voyant chez tous. Il est constant, il est délibéré, il est voulu. En morale, c'est le mot de Mme Roland et l'habit de Mme Récamier. C'est Machiavel écrivant d'une main le livre du tribun et de l'autre celui du tyran, tendant ses *Décades* à Masaniello et son *Prince* à Ezzelino.

C'est Voltaire choisissant la plus pure figure de notre histoire pour la salir par son immonde esprit. C'est Béranger mettant au même rang la sœur de charité et la danseuse. C'est Lamennais apostat. C'est Offenbach traînant sur la scène des Bouffes tout le monde homérique et livrant au rire des crétins l'immortelle poésie ionienne, ce printemps de la lyre universelle. C'est Courbet appelant l'idéal une balançoire. C'est le Loyson de la rue d'Arras. C'est Renan voulant dénimber le Christ. C'est Marc de Montifaud bavant sur Marie Madeleine ; c'est Blanqui intitulant son journal : *Ni Dieu ni Maître* ; C'est Mme Ackerman écrivant que *l'humanité gagnerait beaucoup à se débarrasser de l'idée de Dieu*. C'est Victor Hugo trouvant une *piété suprême* pour les communards et signant l'expulsion des Bénédictins de Solesmes ; c'est Darwin, le cynocéphale, disant grand-père à un orang outang et ancêtre à un gorille.

C'était dit d'une voix calme et sans geste, une flamme dans les yeux, le dédain aux lèvres. Il y eut un silence.

—Mais, fit le jeune homme, si ceux qui ont le génie et la science, tout ce qui élève au-dessus des fanges et tout ce qui rapproche des hauteurs tombent, l'individu qui n'est prédestiné au grand, roulera plus vite et plus bas dans l'ornière.

Que pouvais-tu faire, moi, par exemple, sinon ce que j'ai fait ? A vingt ans, libre et sans mentor, je suis entré dans la vie avec trois millions dans mes poches et une éducation universitaire, c'est-à-dire nulle, dans la tête. La vertu m'a paru rogne ; la science, vaine ; l'art, loïn. J'ai vu passer des gens souriants et gais, je n'ai pas vu que c'était l'ennemi qui crispait leurs lèvres pâles, et que leur gaieté était un masque menteur, ils allaient à ce qu'on appelle les plaisirs ; autour de moi j'entendais toutes les voix dire : " Ce sont les heureux qui passent." Je les ai suivis. J'ai mangé à leurs festins sans appétit, j'ai pâli à leurs orgies sans élégance, j'ai bu à leur coupe sans parfum. J'ai saisi d'une main enfiévrée la patère de la débauche et j'ai répandu ma jeunesse en libations sur les autels des faux dieux. Quand je sentis l'inanité des fantômes que je poursuivais, je ne

voulus pas avouer que je m'étais trompé et je mis mon orgueil à porter ma déchéance fièrement comme une pourpre. Puis, l'écoeurement est venu, tel...

Il s'arrêta, triste.

—Je comprends, dit le prêtre. La poésie est l'atmosphère de l'âme, son air respirable ; vous vous êtes senti étouffé, asphyxié.

—Oui, c'est bien cela, dit le jeune homme pensif.

Sur le bord de la route, un vieillard portant un fagot, les jambes vacillantes, cheminait avec effort. A chaque pas, sa longue barbe blanche avait un sursaut. Son visage roux de brique avait l'expression résignée d'un patriarche du Carpaccio ou de Jean Bellin. Il semblait sortir d'un cadre de Millet.

En passant près des promeneurs, il souleva lentement son feutre troué.

—Bonjour, messieurs et la compagnie, dit-il d'une voix qui chevrotait.

—Et la compagnie ! fit le jeune homme. Quelle compagnie ?

—C'est une formule touchante usitée dans les campagnes ; la compagnie, ce sont nos anges gardiens.

—Nos, dit le gommeux avec un sourire qui voulait être railleur et qui n'était que triste ; dites *voire*, monsieur l'abbé. Moi, si j'ai un ange à mes trousses, c'est un mauvais ange. Du reste, je ne crois pas aux anges. Ce pauvre vieux, tout de même, il fait peine à voir !

Il voulait faire l'aumône et il n'osait pas. Lui qui avait l'audace de ses vices, il n'avait pas celle d'une bonne action. Le cure comprit et appela le vieillard qui trottinait doucement.

Celui-ci revint sur ses pas.

—Où habitez-vous, mon ami ? lui dit le prêtre.

—Oh ! ma demeure, elle est à deux cents pas, derrière cette chaumière.

—Je vous achète votre fagot, dit le jeune homme.

—Ce sera dix sous, monsieur, si vous voulez bien. Où faudra-t-il le porter ? Est-ce bien loin ?

Le gommeux continua à fouiller ses goussets, il en tira une vingtaine de louis.

—Je n'ai point de monnaie pour vous rendre, fit le vieux.

Le gommeux continua à fouiller ses autres poches. Puis il dit au paysan :

—Ouvre ta main, mon brave.

Et il la lui remplit d'or.

La main du pauvre trembla. Tandis que son regard, un regard indescriptible, s'attachait au jeune homme deux grosses larmes jaillirent de ses yeux et descendirent lentement dans les rides profondes de ses joues hâlées. Il restait immobile, tenant dans sa main ouverte plusieurs années de pain et de feu, l'hiver, ne pouvant parler et regardant toujours le gommeux à travers ses larmes.

—Le bon Dieu vous revaudra ça, fit-il enfin, c'est lui qui rend ce qu'on donne au pauvre. Voyez vous, c'est bien beau, ce que vous faites là. C'est du pain dans la huche pour jusqu'à ma mort. Je ne sais pas vous dire merci comme je le sens. C'est que, voyez vous, je ne vaux pas une feuille de chêne.

Puis il eut un mouvement comme

s'il lui venait une idée. Il se tourna vers le prêtre et, lui tendant sa main pleine de louis :

—Monsieur le curé, dit-il, prenez là ce qu'il vous faut pour dire trois messes. Vous les direz pour les âmes du purgatoire. Vous le savez mieux que moi, elles ne peuvent pas prier pour elles, mais elles prient pour les vivants ; et le bon Dieu les écoute et les exauce toujours. Vous leur direz aux âmes du purgatoire, que je fais dire ces trois messes pour elles, à condition qu'elles prieront bien et beaucoup pour le salut de ce bon monsieur.

Le curé et le jeune homme se regardèrent, émus, devant cette reconnaissance du pauvre qui chargeait l'autre monde d'acquitter les dettes de celui-ci.

—Gardez intacte votre petite fortune, dit le prêtre, je vous promets vos trois messes et je commencerai ce matin même.

Ils firent un signe d'adieu au paysan et continuèrent leur route, tandis que celui-ci, resté à la même place, son fagot au dos, qui ne lui pesait plus, regardait toujours ce jeune homme maigre qui s'éloignait après lui avoir donné tout ce qu'il désirait en ce monde, l'assurance de n'avoir ni froid ni faim. Et serrant son or dans son mouchoir, il tira son chapelet de sa poche et se mit à l'égrèner avec ferveur en regagnant sa chaumière, le cœur plein de bénédictions pour celui qui venait de passer, faisant l'œuvre de la Providence.

—Voyez-vous, disait le prêtre, ce qu'il y a de plus vrai, je ne parle pas au point de vue humanitaire et philanthropique, mais selon l'égoïsme même : c'est de faire du bien.

Il y a quelque chose de grand à faire des heureux quand on ne peut pas l'être, et à donner aux autres ce que nul ne peut nous donner : du bonheur.

—Oui, dit le jeune homme, mais je ne puis avoir la charité électorale ; mon prochain, si je me mettais à être charitable, ce serait une portion très restreinte de l'humanité, quelque chose comme l'aristocratie d'intelligence. L'homme de lettres sans éditeur, le peintre sans pinceaux, le sculpteur sans marbre, le poète sans loisir, le penseur sans feu, voilà quels seraient mes pauvres.

Mais cela est permis de les choisir, dit le prêtre, et cette charité là serait la plus haute. La misère du mendiant de tout à l'heure ne peut influencer sur la marche de l'humanité, mais le génie qui épuise dans la lutte bête des besoins matériels le temps où il pourrait écrire des chefs-d'œuvre et surtout celui-ci qui, ne trouvant pas à vivre dans le bien, tourne au mal, et le prêche et le chante ; à ceux-là il faut donner en répétant le mot de Don Juan, dans son vrai sens " par amour pour l'humanité."

Ils arrivèrent à un carrefour où plusieurs chemins se croisaient. Au milieu s'élevait un piédestal rustique portant une statue abritée d'un ciborium courbé en tiers point.

Le prêtre ôta son chapeau.

—Qui saluez-vous ? fit le gommeux.

—La sainte Vierge.

Le gommeux eut un sourire.

—Approchons-nous de ce petit édifice, dit le prêtre, là, où le croyant se découvre, l'artiste peut s'incliner aussi.

Ce n'est pas seulement une figure de piété, c'est en même temps un chef-d'œuvre.

—Chef-d'œuvre, fit le gommeux, avec une moue incrédule, c'est du moyen-âge.

—Eh bien ! savez-vous ce que c'est que la sculpture du moyen-âge ? le dernier mot de l'art tout simplement. Le beau dieu d'Auviens est supérieur à tous les Hermès, à tous les Poséidons, à tous les Zeus, par cette raison que donner de l'âme au marbre est plus que de lui donner la forme plastique même la plus parfaite. Ici je vous parle non pas en théologien mais en esthéticien. Descendez dans les catacombes du second siècle, vous y verrez cette tête de Christ en terre cuite qui contient plus de beau que toute la frise du Parthénon et qu'Alexandre ne pouvait regarder sans pleurer.

Vous ne me direz pas que le peintre de la *Stratonice* ne comprend pas et n'aime pas l'antique. Eh bien, mettez le devant la Niobé ou les marbres d'Égine, il admirera, il ne pleurera pas et, voyez-vous, la poésie c'est le cœur. On a dit du moyen-âge que c'était une époque malade, oui, malade d'infini :

—Avouez, Monsieur l'abbé, interrompit le jeune homme que l'art grec est sain, serein.

—Ces deux caractères appartiennent à l'art égyptien.

Et puis, la santé c'est le bien porter, la digestion facile et l'enfantement sans douleur. La sérénité, c'est le non désir ou le désir satisfait.

Comment placez-vous à la tête de l'art humain ceux dont l'idéal a été si borné qu'ils ont pu le réaliser. Croyez-vous qu'Isotinus concevait quelque chose de mieux que son Parthénon et Phidias un dieu plus dieu que son Jupiter Olympien ? Non. Ils ne voyaient pas au delà de leur œuvre, ne voyaient pas au delà de la terre. Mais demandez à Pierre de Montreuil si la Sainte-Chapelle est bien ce qu'il avait rêvé, et Pierre de Montreuil secouera la tête et vous montrera le ciel. Demandez à Léonard si le Christ du Cenacolo est celui qu'il conçoit ? Léonard vous dira que ce n'est là qu'une caricature de son Dieu.

Le plus beau des poèmes est la vie du Sauveur. Il l'a écrit par les larmes de son cœur, et je crois au génie du moyen âge parce qu'il a aimé, parce qu'il a prié, parce qu'il a pleuré et que son désir, au lieu de s'égarer sur les créatures, s'est élané vers le ciel, avec la flèche de ses cathédrales.

(A suivre)

LES FRANCS-CATHOLIQUES

Nous extrayons les passages suivants d'un discours prononcé, en septembre dernier, par M. le baron Poulc d'Allemagne au congrès des œuvres ouvrières catholiques tenu à Liège. Nos abonnés les liront avec un vif intérêt, nous en sommes convaincu :

L'année dernière, au milieu des ruines accumulées par la Révolution, en face de l'affaissement des volontés et des courages, la grande voix du prisonnier du Vatican se faisait entendre. Le grand Pape qui gouverne l'Eglise de Dieu jetait un cri d'alarme et, dans une Encyclique immortelle, il nous signalait les dangers que la Franc-Maçonnerie fait courir à la société civile. Il nous disait tout d'abord qu'il fallait arracher à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et la montrer telle qu'elle est, puis il indiquait comme remède suprême un redoublement de fidélité à l'Eglise. Il nous disait d'entrer dans le Tiers Ordre de Saint François comme réparation et comme contre-poids à tous les crimes de la secte ; il souhaitait de voir se rétablir au plus tôt ces corporations chrétiennes qui abritaient la foi et les mœurs de l'ouvrier et que l'Œuvre des Cercles catholiques cherche à faire renaître par la prospérité et l'honneur de la France. Par-dessus tout cela, le Pape nous ordonnait de former une immense coalition de prières et d'efforts. A cette grande voix qui ne trompe pas, un vaillant évêque s'est levé. Mgr l'Evêque de Grenoble qui, depuis de longues années, démasque d'une main ferme les trames des sociétés secrètes, s'est dit qu'il fallait guerroyer à la suite de Léon XIII, et de son cœur d'apôtre et de soldat du Christ est sorti l'Œuvre des Francs-catholiques. (Applaudissements.)

Aujourd'hui, Messieurs, il n'y a pas de milieu : il faut être franc-catholique ou franc-maçon. La Franc-Maçonnerie est partout, et partout on tremble devant elle ; depuis les sommités du pouvoir jusqu'aux derniers degrés de la hiérarchie sociale, partout elle nous écrase de sa haine et de son despotisme, partout vous trouvez cette main mystérieuse qui frappe et qui tue dans l'ombre..... Elle monte plus ardente que jamais à l'assaut de l'ordre social, et l'ordre s'effondre de toutes parts. Regardez, Messieurs, ce qui se passe autour de nous. Depuis quelques années nous sommes témoins d'attentats monstrueux contre tout ce que nous aimons, contre tout ce que nous respectons. Nous avons vu des citoyens français, lesquels ne demandaient qu'à vivre, sous les regards de Dieu, d'une vie de charité et de dévouement, violemment expulsés de leurs demeures et jetés dans la rue ; nous avons vu des églises fermées au nom d'une loi qui n'existe pas ; nous avons vu des fonctionnaires crocheter des serrures et enfoncer des portes comme des malfaiteurs..... Aujourd'hui nous voyons des croix brisées dans nos écoles, dans nos cimetières, sur nos places publiques ; nous voyons des Sœurs de charité, ces anges de la prière et du sacrifice, arrachées du chevet des mourants et remplacées par des libristes-penseurs et des courtisanes (Applaudissements) ; nous voyons des collèges florissants fermés au mépris de toutes les lois ; nous voyons l'arbitraire le plus éhonté siégeant insolemment dans l'enceinte de la justice, la charité chrétienne traitée en criminelle, le dévouement catholique proscrire sous toutes les formes, tous les droits les plus sacrés violés avec un cynisme ignou..... Par-dessus tout cela, nous voyons

toutes les lois dirigées contre l'enseignement chrétien. On veut tuer la foi dans l'âme de nos enfants, parce que la foi est la source des grandes énergies, des grands dévouements et des grandes actions, parce que la foi seule peut faire de grandes âmes, et on veut que nos enfants soient préparés d'avance à subir l'asservissement franc-maçonnique, on veut qu'ils puissent se courber devant tous les despotismes et devant toutes les lâchetés. Il y a pourtant une chose, Messieurs, que nous ne pouvons pas livrer : c'est l'âme de nos enfants..... (Non ! non !) Quand la patrie demande leur sang, nous le lui donnons sans marchander ; nous étouffons nos larmes et le désespoir de nos cœurs, quand il s'agit de la patrie et de l'honneur ; mais quand on veut prendre ces âmes pour les déshonorer, quand on veut les livrer à César, souvenons nous, Messieurs, que ces âmes courent un suprême danger, souvenons nous qu'elles appartiennent à Dieu et que nous devons les lui rendre sans tache et sans souillure..... (Bravos répétés.)

Si nous interrogeons le monde du travail, nous ne voyons que des haines amassées et des passions insouviées ; l'ardeur des spéculations envahit tout ; l'ouvrier n'est plus pour le patron qu'une machine dont il s'agit de tirer le plus grand profit possible ; gagner et s'enrichir, voilà le but suprême ; on rejette bien loin cette idée chrétienne que le patron doit à ses ouvriers non seulement le pain de chaque jour, mais encore le pain de l'âme qui les gardera dans l'honneur et dans la vertu. Et, dès lors, l'atelier se désorganise rapidement ; l'ouvrier, ainsi exploité, sent germer en lui une haine implacable, et les doctrines révolutionnaires le trouvent tout prêt pour le désordre et pour l'émeute. Aussi, Messieurs, la question sociale est là qui gronde et qui menace, et, d'un jour à l'autre, elle se posera dans la rue, portant le germe d'une guerre civile épouvantable qui ensanglantera le monde.

Voilà où nous en sommes, Messieurs, et voilà l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ! Cette secte infâme je la résume en deux mots : elle est l'Eglise de Satan qui se dresse en face de l'Eglise de Dieu. La Franc-Maçonnerie, c'est l'ennemi, l'ennemi universel et national ! Eh bien, l'Œuvre des Francs-Catholiques a pour mission de la combattre.

Voici les engagements que prend tout membre en entrant dans l'Œuvre :

- “ Je, soussigné, m'engage :
- “ 1^o A défendre la religion catholique par mes actes et mes paroles ;
- “ 2^o A ne jamais faire partie d'une société secrète et à combattre la Maçonnerie ;
- “ 3^o A aider mes frères les Francs-Catholiques quand je le pourrai ;
- “ 4^o A réciter souvent pour la Croisade, pour ma famille et pour moi-même cette prière : “ Sainte Famille de Nazareth, priez pour nous. ”

Les Francs-Catholiques versent une cotisation de 1 fr. par mois, soit 12 fr. par an. Ces cotisations servent à couvrir toutes les dépenses de l'Œuvre ; elles servent aussi, comme dans les sociétés de secours mutuels, à venir en aide aux membres quand ils sont malades ou qu'ils tombent dans l'indigence. Si quelques membres ne peuvent pas payer leurs cotisations, nous ne les refusons jamais, nous souvenant de la grande parole du Christ : “ Il y aura toujours des pauvres parmi vous. ” Nous suppléons alors à

ces cotisations par des quêtes ou des dons volontaires faits par les membres honoraires.

Les Francs Catholiques s'engagent à favoriser le commerce de leurs Frères ; ils prennent la résolution de ne jamais s'approvisionner chez les franc-maçons. [Bravos] L'Œuvre est donc le contrepied de la Franc-Maçonnerie. Les fils de Satan forment une association à leur façon, ils s'unissent pour combattre l'Eglise de Dieu, pourquoi donc les fils du Christ ne formeraient-ils pas une association de la même nature, pourquoi ne s'uniraient-ils pas pour défendre leur Maître et leur Dieu ? C'est plus qu'un droit, Messieurs, c'est un devoir, un devoir sacré, car on n'est chrétien, aujourd'hui, qu'à la condition de combattre. [Applaudissements.]

L'opinion de nos lecteurs

Un prêtre du district de Montréal nous écrit en date du 8 février courant :

“.....Je profite de l'occasion, M le rédacteur, pour vous dire tout mon dévouement pour la noble et si juste cause que vous défendez, et, j'ajoute tout de suite, pour la manière dont vous la défendez. Vous comprenez la gravité et la nécessité des combats de la presse catholique et, jusqu'à présent, vous n'avez pas failli à votre mission. Vous ne vous êtes mépris ni sur la nature de la lutte, ni sur le terrain où doit se faire cette lutte, ni sur les armes qu'il faut employer. Si je ne me trompe, vous avez marché courageusement et fidèlement dans les sentiers bien difficiles tracés par le Père du journalisme catholique, Louis Veillot. Courage, monsieur le rédacteur, vous avez pour vous l'approbation et les ardentes sympathies de tous les gens de bien, de tous ceux qui veulent sincèrement le triomphe de la saine doctrine ; c'est un témoignage qui en vaut bien un autre. Continuez à poursuivre l'erreur, à la démasquer, sans trêve ni miséricorde. Charité pour la personne de l'adversaire, guerre à mort au mensonge, tel est en résumé le programme tracé par Léon XIII aux journalistes catholiques, tel a été le vôtre jusqu'à présent.

“ Votre très humble serviteur. ”

M. le rédacteur,

Serait-il possible d'avoir quelques renseignements sur M. Huot et son projet d'adresse ? Son mutisme intrigue et donne lieu à des rumeurs. L'adresse partira-t-elle ? Sera-t-elle supprimée ?

L'une ou l'autre alternative serait également malheureuse. M. Huot laisse voir par son silence qu'il y a du bon dans cette remarque que le temps est mal choisi pour adresser au Vatican une phrase élogieuse sur M. de Bismarck, bourreau de la catholique Pologne. D'un autre côté, supprimer le tout pourrait faire croire que le comité où figure M. Owen Murphy tient plus à la phrase du Prussien qu'au témoignage de fidélité et de gratitude au Saint Père.

Non ; supprimer ne se peut, le projet est trop connu. Que penserait-on à Rome de ce recul ? Amender est plus simple et donnerait au désir de Sa Grandeur une réalisation plus imposante.

Remettez donc, M. Huot, remettez votre ouvrage sur le métier, ajoutant une toute petite allusion à l'Encyclique “ Humanum genus ” pour faire voir qu'au Canada elle n'est pas tout à fait oubliée, et mettez la

tolérance pratique et le Prussien moins en lumière. De cette façon personne ne pourra vous accuser de “ combattre plus mollement que ne comporte la vérité. ” De cette façon, encore, beaucoup sera fait pour produire “ cet accord unanime des esprits et des cœurs ” auquel doit tendre tout

CATHOLIQUE.

Nouvelles générales

Le gouvernement fédéral doit faire distribuer des grains de semence aux métis du district de Prince-Albert, disent les journaux.

Mgr l'archevêque Corrigan a reçu une dépêche de Rome, ces jours-ci, l'informant que Mgr Gibbons, de Baltimore, va être créé cardinal au prochain consistoire.

Le rédacteur en chef de la *Vérité* arrive de Montréal où il est allé pour s'occuper du fameux procès que M. Rodolphe Laflamme a intenté contre notre journal, il y a déjà un an et demi. M. le demandeur fait mine de vouloir continuer sa poursuite.

Nous parlerons de cette affaire dans notre prochain numéro, car nos lecteurs aimeront sans doute à savoir où elle en est rendue.

Notre agent à Montréal, M. F. Altruye fera ces jours-ci les collections de l'année courante ; nous prions nos abonnés de bien vouloir l'accueillir favorablement.

L'administration adresse en ce moment des avis aux personnes dont l'abonnement est expiré depuis quelque temps. Elles voudront bien nous faire parvenir la somme qui nous est due sans délai.

Notre agent à Montréal est M. F. Altruye Boîte de Poste 46.

On désire trouver 1^o ou 2 missionnaires pour désigner des retraités dans un bon nombre de congrégations de langue française du diocèse de Greenbay, Wisconsin.

2^o Une ou plusieurs personnes de l'un ou de l'autre sexe pour tenir une petite école française au même lieu ; tenir en même temps à son compte une petite boutique d'objets religieux tels que livres de prières, chapelets, etc. etc. traitement convenable ; magnifique logement pour toute une famille, avec deux arpents de bonne terre en jardin. Nul besoin de diplôme, mais un bon témoignage sur la conduite morale et religieuse. Répondre le plus tôt possible, soit de vive voix soit par écrit au bureau du journal la *Vérité* aux Initiales L. F. T. S.

Aux MM. du Clergé et autres.

Je soussigné, a l'honneur d'informer les messieurs du clergé et autres que je suis prêt à monter et poser des Cloches dans le plus court délai et à des conditions très libérales, pour un principe et amélioré par moi. On peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps leur donner le son le plus pur qu'elles puissent rendre, et très facile à tinter. Je ferai remarquer que le système que je mets en pratique a l'immense avantage de ne pas ébranler les clochers. Je pourrai fournir aux messieurs qui le désireront les meilleurs certificats.

Le soussigné a posé des cloches aux endroits suivants : en 1882, 6 cloches. Au petit Rocher N. B. 3 ; Ste Louise, 3 ; en 1884, 11 cloches. St Lazare, 3 ; St Roch de Québec, 3 ; Congrégation de St Roch, 1 ; Basilique de Québec, 3 ; St Denis, 1 ; St Ambroise, 1 ; en 1885, 15 cloches. Ste Marguerite, 3 ; St Henri, 3 ; St Lambert, 3 ; pour la Préfecture de Mgr Bossé, 5 ; Bâtiscan, 3 ; L'Ange-Gardien, 3. Tous les curés de ces endroits se sont déclarés satisfaits de ces travaux.

EIZEAR ST-PIERRE

No. 11 Rue St Jacques, St Roch Québec.

CERVAIS & HUDON
MARCHANDS
 de toutes sortes de
MACHINES A COUDRE
 339 RUE ST-JOSEPH
 ST-ROCH
 Quebec

VEUVE JOS. COTE
CORDONNIER
 257, RUE ST JEAN, 257

La meilleure place pour avoir une bonne paire de chaussures, c'est certainement chez Mme Veuve Jos. Côté, coin des rues St-Jean et St-Augustin. Là vous trouverez toujours pour satisfaire tous les goûts. Outre cela les prix sont très modérés. Il ne faut pas oublier l'adresse, No 257 rue ST-JEAN

A.T. Constantin & Cie
 IMPORTATEURS DE
 MARCHANDISES DE NOUVEAUTÉS
 Ancien poste de Mr A. ROBERGE
 218, Rue et Faubourg St-Jean

Intéressant pour le public. N'oubliez pas la grande vente sans réserve qui a lieu chez A.T. Constantin & Cie où les acheteurs encomrent le magasin par la grande réduction faite sur les marchandises. La vente ne durera que deux mois.

JOSEPH DONATI



Horloger Bijoutier

158, Rue et Faubourg St-Jean 158
 Quebec
 TOUT OUVRAGE GARANTIE



CASTLE & FILS
 40 rue Bleury Montréal
 ARTISTES & PEINTRES
 SUPERVERRE
 Fabricants de verres teints et colorés pour églises, verres pour fenêtres représentant différents sujets et figures
 Nous garantissons que nos articles valent les articles importés. Dessins envoyés gratis.
 AGENTS A QUEBEC
Jos. Gauthier et Frere
 290 rue St-Joseph
 St-Roch, Québec

Machines de seconde main

Machine à vapeur et chaudières de différentes grandeurs.
 Turbine, boîtes de roues pour turbine [sawing] stewart, injecteurs, pompes à réservoir.
 Chucks, ligne d'arbre, poulies, valves pour tuyaux à vapeur, pulpe, et machines à papier de toutes sortes. Presses à cylindre de toutes sortes, et une quantité de toutes sortes de machinerie.

J. & W. REID
 98 & 100 Rue St Paul, Québec.
 No. 6

LIBRAIRIE N. S. HARDY, 9 & 10
 RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE, QUEBEC

Livres de prières, livres classiques, articles religieux, livres de prix, papeterie et enveloppes, etc. etc. Vin de messe analysé, cierges garantis pure cire.

Agent pour les cloches de la manufacture de Mears, de Londres. Je me charge de les importer au même prix de la manufacture à des conditions de paiements très faciles.
N.-S. HARDY.

JACQUES SAUVIAT
 TAILLEUR
 —74 Cote Lamontagne 74—
 Quebec
 TOUT ORDRE PROMPTEMENT
 EXÉCUTÉ, ET DANS LES DERNIERS GOÛTS

NAPOLEON DERY
 FACTEUR
D'ORCUES
 452 454 456
 RUE ST-JEAN
 QUEBEC

M. P. PAGEAU
 MEUBLIER-EBENISTE
 61 RUE ST-GEORGE
 Faubourg St Jean
 Quebec

A. A. RHEAUME, L. L. B.
 AVOCAT
 BUREAU: No 9, rue Desjardins, Haute-Ville. Bureau du soir: 128, rue Desfossés, St-Roch.

Chs VEZINA
 Ferblantier-Plombier
 &
 Poseur d'appareils à gaz, à la vapeur et à l'eau chaude
82, RUE DU PONT, 82
 ST-ROCH, QUEBEC

Theop. Dussault
 MARCHAND-TAILLEUR
 130 132, Rue St-Joseph,
 En face de J. E. Martineau
 MARCHAND - QUINCAILLER
 ST-ROCH, Quebec

F. X. Drolet
 Fondeur &
 Mecanicien
 75-77 RUE ST-JOSEPH,
 St-Roch, Quebec

Noel Boucher & Cie
 —000—
 BARBIERS-COIFFEURS
 82 Rue St Joseph
 St Roch, Quebec

F. X. Laflamme
 Marchand de lampes, vaisselle et verrerie
 AUSSI:
 Poêles à l'huile de charbon avec 1, 2 et 3
 mèches.
 98 RUE ST JOSEPH ST ROCH
QUEBEC

Veuve **CHS. TERREAU**
FONDERIE
 A. RACINE, GÉRANT
 —136—a-142—
 Rue St-Paul, B.-V. Quebec
 Assortiment général de Poêles de Cuisines, poêles à Charbon, Poêles simples, etc.

Ars. Marcotte
RELIEUR
 4 RUE BUADE Haute-ville
QUEBEC
 OUVRAGES EXÉCUTÉS AVEC SOIN
 ET PROMPTITUDE

P. C. d'Auteuil
 MARCHAND DE
 NOUVEAUTÉS
 123 RUE SAINT JOSEPH SAINT ROCH
QUEBEC

A.G.L. VALLERAND
 Marchand de Lampes
 Vaisselle & Verrerie
 No. 91 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH
 Quebec.

George Binet
 MARCHAND &
 FABRICANT
 DE CHAUSSURES
 110 RUE ST-JOSEPH
 ST-ROCH, QUEBEC

Pharmacie
Saint-joseph
 PRÈS LE MARCHE JACQUES-CARTIER
ALF. LECLERC & Cie
 RUE SAINT JOSEPH
 QUEBEC

A VENDRE
 LIMITES A BOIS, MOULIN A SCIE A VAPEUR, FERME, etc.
 Dans les Caps, douze milles en bas de St-Joachim, comté de Montmorency; une étendue de terre, six mille de longueur, comprenant une partie en bois de construction et une grande quantité de bois de chauffage, un bon moulin à scie à vapeur presque neuf, n'ayant été en opération qu'un an et demi seulement. Et dix autres bâtisses, granges, étables, etc., etc.
 Le moulin ou la terre peut-être vendu seul à la demande de l'acheteur par
GEORGE TANGUAY
 7, rue Arthur, Basse-Ville, Québec.

LIBRAIRIE
ST ROCH
L. DROUIN & Frere
 Libraires & Imprimeurs
 96 Rue St Joseph St Roch
 QUEBEC

MONTAMBAULT,
 LANGELIER, LANGELIER
 & TASCHEREAU,
 Avocats
 No. 56, Rue St-Pierre, Basse-Ville,
 Suivront régulièrement les cours des districts de Montmagny et de Beauce.

J. B. Rousseau
 MARCHAND DE THE
 268 Rue St Joseph
 206 Rue St Jean
 Quebec

AP. CORRIVEAU, L.L.B.
 AVOCAT
 BUREAU: No. 12, rue St-Pierre, Basse-Ville.
 BUREAU du soir. 370, rue St Valier, St-Roch.

Joseph Duqal
 TANNEUR
 330 & 332
 Rue St Valier
 QUEBEC
 SPÉCIALITÉ: Tannage à la Façon

EUGENE HAMEL
 ARTISTE-PEINTRE
 Elève de monsieur Mariani, peintre au Roi d'Italie.

A l'honneur d'informer Messieurs les curés et le public qu'il a ouvert son atelier en haut de la caisse d'Economie de Quebec, rue St-Jean, et qu'il est prêt à exécuter toutes commandes de tableaux religieux, portraits en couleurs à l'huile d'après la nature, et portraits au crayon d'après photographies.

L. MORENCY & FRERE
 Fabricants de moulures
 Marchands de chromos et gravures de toutes sortes
 113 RUE SAINT JOSEPH SAINT ROCH
 QUEBEC

J GAUTHIER & FRERE
 PEINTRES DECORATEURS
 &
 Importateurs de Tapisseries
 288 RUE SAINT JOSEPH
 SAINT ROCH, QUEBEC

J. T. DROLET
 BIJOUTIER
 117 RUE ST JOSEPH 117
 QUEBEC

L. P. Vallee
 PHOTOGRAPHE
 39, Rue St-Jean, 39
 QUEBEC
 Un portrait colorié gratis avec chaque douzaine.
 Venez voir nos Mezzoteinte Cadres, Albums, etc

A. TOUSSAINT & Cie
 ACHETENT
 la Truite, Perdrix Blanches et grises et Caribou.
 82 Rue St-Pierre 82
 Basse-Ville,
 Quebec

J. - B. LALIBERTE

145 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Le plus grand magasin du genre dans le Dominion

Fourrures !!

CAPOTS POUR HOMMES

EN SEAL avec bordure en Martre du Nord
 CASTOR NATUREL ET PIQUÉ
 MOUTON DE PERSE
 BOCKARAN
 ASTRAKAN
 LOUP DE SIBÉRIE
 CHAT SAUVAGE
 ETC., ETC., ETC.,

Carnitures de Capots

EN
 LOUTRE NATURELLE
 MARTRE D'ALASKA
 CASTOR NATUREL ET PIQUÉ, etc., etc.

CASQUES !

EN LOUTRE
 SEAL
 MOUTON DE PERSE

Gants et mitaines

Manchons de pieds



Fourrures !!

MANTEAUX POUR DAMES :

Dernière Modes de Paris

EN MOUTON DE PERSE,
 SEAL,
 BOCKARAN
 ASTRAKAN

DOLMANS en SEAL

Dauphines et Circulaires Russes en :

SOIE BRODÉE,
 " OTTOMANE,
 SATIN DE DYON,
 DRAP MATFLASSÉ avec doublure en vison
 petit gris, hermine, écureuil, rat musqué, etc.

CASQUES MANCHONS, COLLERETTES,
 POIGNETS en Martre d'Alaska, Shetland Seal,
 Loutre Naturelle et Piquée, Chat Russe.

ROBES POUR VOITURES

Choix Considerable : — Ours noir, Bœuf musque, Chevre noire, et grise, Buffalo, Carcajou
 Grand Choix de : — Descentes de lits Tapis (Rugs), en ours noir et blanc, en renard blanc et en loup cervier

Grandes specialites de raquettes, Souliers mous et Traines Sauvages

CERTIFICAT

Québec, 30 juin 1885.

Cher M. Gilman,

Je pense que ce fait doit être rendu public que l'Eau Minérale de St-Léon est le remède le plus excellent que l'on connaisse contre les FIEVRES SCARLATINES et la ROUGEOLE. Je prétends avoir été le premier à découvrir cette propriété de cette eau et d'en avoir prouvé l'efficacité dans plusieurs expériences. Il est étonnant de voir avec quelle rapidité cette eau fait sortir l'éruption de la fièvre scarlatine et débarrasse la gorge du patient sans aucun autre remède. Il n'y a rien de pareil dans tous les remèdes connus jusqu'à présent. Je preseris un bain chaque jour dans l'Eau Minérale et d'en boire autant que possible jour et nuit. Il ne faut pas s'occuper des vomissements qui ont lieu au début, car ils n'ont pour effet que de débarrasser la gorge ou de purger, ce qui n'affaiblit pas. Les enfants prennent d'abord cette eau avec répugnance, mais plus tard avec goût afin d'éteindre la soif ardente causée par la fièvre. On permet une abondance de lait avec une très faible quantité de Thé de bœuf et aussi du Brandy afin de rétablir les forces quand cela est nécessaire. Cette fièvre sévissait beaucoup à St-Léon, l'année dernière, et les médecins firent l'essai de cette eau sur ma recommandation avec des succès aussi heureux que ceux que j'ai moi-même obtenus. Je considère cette eau comme un bienfait dans le cas de fièvre scarlatine. Elle est d'un usage si facile et a une si grande efficacité.

Je n'hésiterais pas à en faire usage dans le cas de petite vérole, de choléra asiatique, attendu qu'elle débarrasse le système de toute substance délétère avec beaucoup de rapidité.

J'ai guéri plusieurs cas d'épilepsie existants depuis longtemps par l'emploi seule de cette eau. Elle rétablit, je suppose, les organes digestifs dérangés, ce qui est ordinairement l'affection capitale de cette maladie.

Je n'ai rien à dire de ce qu'elle peut faire dans les cas de rhumatisme et de dyspepsie. Ses propriétés sont déjà amplement connues du public.

Voire très humble

A. ROWAND.

Le certificat ci-dessus a été remis, par M. Gilman au soussigné.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie
 AGENTS DE LA PUISSANCE, QUEBEC

J & W REID

MANUFACTURIERS DE PAPIER ETABLISSEMENT DE PAPERIE

98 & 100 RUE SAINT PAUL QUEBEC

MANUFACTURIERS DE FEUTRE POUR TAPIS ET POUR TOITS

PAPISSERIE

Tenant des assortiments complets dans la papeterie et la fabrication, papier du vieux fer et métaux. Brai vert et noir résine, goudron, étoupe, etc.

MOULIN A LORETTE, A SAINTE ANNE, ET AU PONT ROUGE

Fleurs Artificielles

Mme C. MERCIER

Informe le public qu'elle est prête à fabriquer, sur commande :

COURONNES,

CROIX,

ANCREs,

BOUQUETS etc

EN FLEURS ARTIFICIELLES

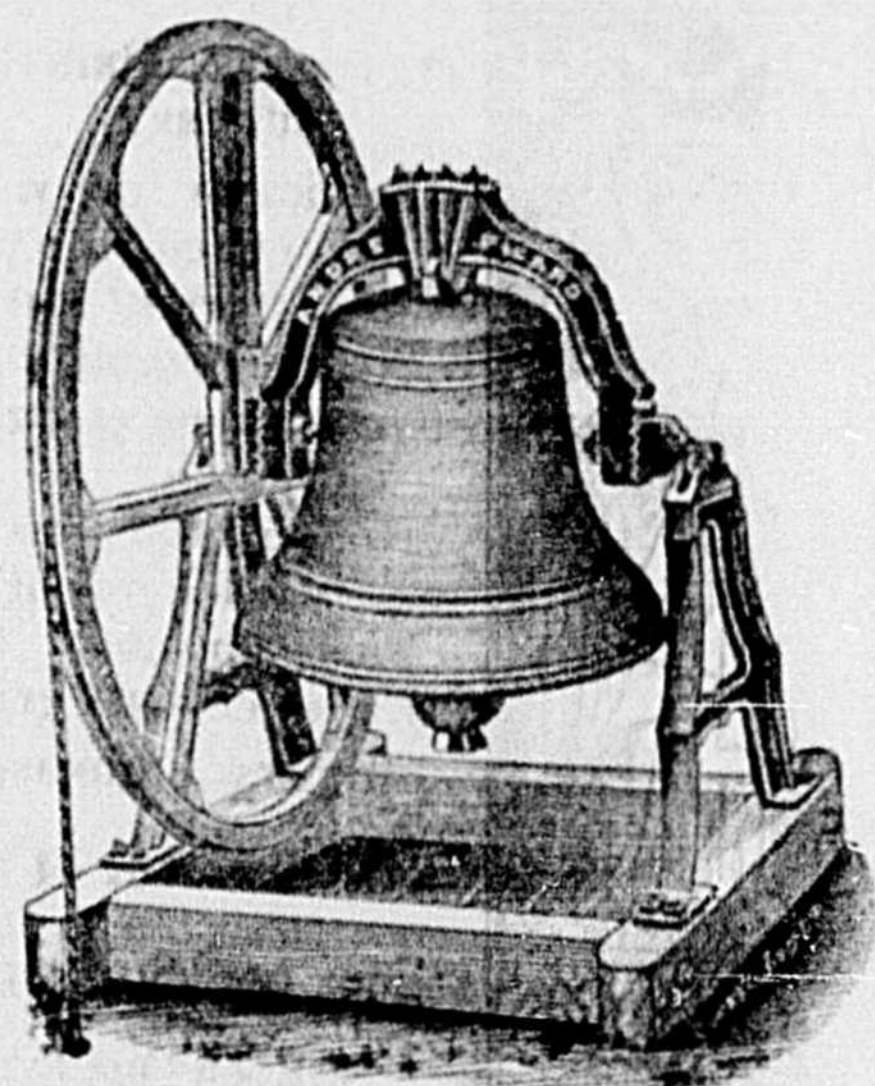
Nous ferons surtout remarquer que ces articles sont travaillés avec de la cire.

Madame Mercier se charge au si d'enseigner ce travail artistique. Les personnes pourront se procurer ces objets chez M. Mercier, coin des RUES PARENT et ST-JOSEPH, St-Sauveur, ou chez MM. Brunet, pharmaciens, rue St-Valier, St-Sauveur, et rue St-Joseph, St-Roch, où il y a un dépôt de ces articles.

Mme Mercier, désirant se livrer à ce travail exécutera toutes commandes à des prix modérés,

LIBRAIRIE ST-ROCH

Vie des Saints pour tous les jours de l'année [Illustrée] relié in 8 \$1 50
 Saint-Louis et son siècle par le Vicomte Walsh, broché in 8 \$0 70
 Histoire de la Révolution Française par M. Poujoulat broché in 8 \$1 25
 Bienfaits du catholicisme dans la société, par l'abbé Pinard, broché in 8 \$0 70
 Théologie Dogmatique par le Cardinal Gousset, 2 forts vols in 8 \$3 00
 Les Merveilles du monde universel par M. de Fonvielle broché in 12 0 60
 Eclaires et Tonnerre par M. de Fonvielle broché in 12 0 60
 De Corps humain, par A. Le Pileur relié tranche rouge in 12 1 00
 Les Monstres Marins, par E. Maugy, relié tranche rouge in 12 1 00
 Saint Thomas Becket, par Mgr Darboy 2 vols brochés 2 00
 Souvenir d'un demi siècle par J. G. Barthe broché 1 50
 Voyage du Sieur Diéville, en Acadie, par L. U. Fontaine broché 0 50
 Divers traités sur le culte et la dévotion au Très Précieux Sang broché 0 30
 Histoire du Canada, par F. X. Garneau 4 vols broché 6 00
 Almanach de la Ligue du Sacré-Cœur pour 1886 prix \$0 10



AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES

Je, soussigné, a l'honneur d'informer les MM. du Clergé et autres que je suis prêt à monter et poser des Cloches dans le plus court délai et à des conditions très libérales.

Par un principe amélioré par moi, on peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps donner le son le plus pur qu'elle puisse rendre. Une cloche du poids de 2,500 à 3,000 livres peut être sonnée par un seul homme.

Il faut remarquer que les tourillons de ces montages reposent sur des vias, ce qui donne l'avantage de rendre la sonnerie beaucoup plus douce. Ce système que je mets en pratique, a l'immense avantage de ne pas ébranler les Cloches. Ces améliorations sont dues à une étude spéciale et une pratique de douze années. Je pourrai fournir aux MM. qui le désireront, les meilleurs certificats.

Assortiment general de Littérature, livres de prières, livres classiques, livres de prix pour les écoles, livres blanc Papeterie, imagerie, articles religieux, vin de messe, cierges, hosties veilles, etc.

DEPOT GENERAL DE JOURNAUX

FRANÇAIS ET ANGLAIS

L. DROUIN & Frère

Libraires & Imprimeurs

96 Rue St Joseph St Roch 96

Quebec

Andre Picard

74 Rue Fleury, St-Roch 74

— { QUEBEC } —